



Bureau

*Compte rendu succinct*

*des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil*

<p>Affiché au siège de Grand Besançon Métropole le :</p> 	<p><b>Séance du jeudi 25 mars 2021 qui s'est déroulée en visioconférence</b></p>	<p>Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF</p> 
--	--	---

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

**PRESENCES**

Liste des présents annexée

**RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Bureau s'est réuni le 25/03/2021 à 18h00 en visioconférence, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de GBM.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

**Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole**

↳ R.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 11/02/21

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente:

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite le Bureau à nommer un secrétaire de séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

Conformément aux dispositions de la loi du 14 novembre 2020 et de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 2020, le Bureau doit voter au scrutin public.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Monsieur Yves GUYEN comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 11/02/2021.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 30 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

## Commission n°01 : Relation avec les communes et avec la population et moyens des services publics

### ↳ R. 2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (25 mars 2021)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par NEOLIA pour un montant de 1 634 700,00 € et pour Loge.GBM pour un montant de 334 129,50 € soit un montant total de 1 968 829,50 €.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 26 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Daniel HUOT, Benoît VUILLEMIN, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTKOWKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0 Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 5 - Anne BENEDETTO, Marie ETEVENARD, Loïc ALLAIN, Aurélien LAROPPE, Pascal ROUTHIER*

### ↳ R. 3 - Décision à prendre sur une demande de remise gracieuse dans le cadre d'une mise en débet de 2014 du régisseur de la régie relative aux aires d'accueil des gens de voyage

A l'unanimité, le Bureau donne un avis défavorable à la demande de remise gracieuse adressée par le régisseur.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 31 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTKOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0 Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

### ↳ R. 4 - Avenant n°1 à la convention de services communs GBM / SMSCoT

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'avenant n° 1 à la convention de services communs entre GBM et le SMSCoT ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 31 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTKOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE.*

*Contre : 0 Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

### ↳ R. 5 - Ajustements techniques rémunération d'agents en CDI

A l'unanimité, le Bureau:

- définit dans les conditions énoncées la rémunération afférente à l'emploi de cheffe du service prévention qui fera l'objet d'un avenant au contrat initial de l'agent concerné ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant au contrat à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 31 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTKOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0 Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

☞ R.6 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur les recrutements suivants :

- un agent contractuel sur le poste de Cheffe de projet Communication au sein de la Direction Communication à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- un agent contractuel sur le poste Chef de service Maîtrise d'œuvre au sein de la Direction Architecture à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- un agent contractuel sur le poste de dessinateur au sein du Département Eau et Assainissement à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;
- un agent contractuel sur le poste de technicien travaux au sein de la Direction Architecture à temps complet, dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ;

Et autorise Mme La Présidente, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 32 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE.*

*Contre : 0      Abstention : 0      Ne prennent pas part au vote : 0*

**Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations**

☞ R. 7 - Subvention à l'association Festival de Caves

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 6 000 euros à l'association européenne Festival de caves au titre de la coopération transfrontalière.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 32 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0      Abstention : 0      Ne prennent pas part au vote : 0*

☞ R. 8 - BESANCON ZAE Tilleroyes - Trépillot, zone rue Thomas Edison - Prix de cession et modalité de calcul

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur les modalités de calculs du prix de cession des lots.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 32 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0      Abstention : 0      Ne prennent pas part au vote : 0*

## **Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport**

### **↳ R. 9 - Fonds d'aides aux écoles de musique : Attribution des subventions 2021, inférieures ou égales à 23 000 €**

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution, sous réserve du vote du BP 2021 et du PPIF 2020-2024, de 7 soldes de subventions d'un montant total de 18 979 €, accordées aux écoles de musique associatives dites « locales » et « structurantes », dans le cadre du fonds d'aide aux écoles de musiques pour l'année 2021 :
  - 2 032 € à Auxon Music,
  - 1 430 € à Accord Parfait à Devecey,
  - 1 059 € à l'ASEP,
  - 910 € à l'Atelier musical de Saint-Vit
  - 1 442 € à l'ASC de Miserey Salines
  - 5 133 € à l'Avenir de Saint-Vit et ses environs
  - 6 973 € à l'Orchestre d'Harmonie Municipal de Besançon.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les avenants aux conventions triennales avec d'une part, l'Avenir de Saint-Vit et ses environs, et d'autre part l'Orchestre d'harmonie municipal de Besançon.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 32 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0*

### **↳ R. 10 - Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles première session 2021**

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution de ces 9 subventions pour un montant total de 51 000 €, dans le cadre du Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles pour la première session 2021.
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant à prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 32 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0*

## **Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique**

### **↳ R. 11 - Subvention à l'association Chemin des Sens**

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 5 000 €, dont 2 000€ de soutien « Covid » à l'association « Le chemin des sens »
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant à :
  - signer la convention annexée au rapport ;
  - prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 32 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0                      Abstention : 0                      Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 12 - Association ADIE- Soutien financier de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la participation financière de la Communauté Urbaine de Grand Besançon à l'ADIE pour un montant de 10 000 € au titre de l'activité 2021.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre et tout document ou avenant y afférent qui n'en modifie pas l'économie générale.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 32 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0                    Abstention : 0                    Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 13 - Soutien 2021 - INTERMED

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à l'association INTERMED à hauteur de 10 000 € pour l'opération « Agir en Proximité des territoires »;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport ;

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 32 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTKOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0                    Abstention : 0                    Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 14 - Aktya - vie sociale- participation dans une société commerciale

A l'unanimité, le Bureau autorise la prise de participation de la SEM Aktya dans le capital de la SAS de portage ANTOLIN, à hauteur de 1 943 K€ et autoriser les élus représentants GBM au conseil d'administration d'Aktya à voter en ce sens.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 26 - Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTKOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0                    Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 6 - Frédérique BAEHR, Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Aurélien LAROPPE et Benoît VUILLEMIN*

↳ R. 15 - Convention de partenariat 2021 destination vallée de l'Ognon

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le partenariat 2021 autour du développement touristique de la vallée de l'Ognon
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 32 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTKOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0                    Abstention : 0                    Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R. 16 - Action Recherche Innovation : le projet RESEAUX

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 10 000€ à l'Université de Franche-Comté ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les actes afférents à cette aide.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 32 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLIOLLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTKOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

**Commission n°03 : Cohésion et solidarités, habitat, logement et Contrat de ville**

↳ R. 17 - Contrat de Ville - Appel à projets 2021 - 1ère Programmation

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution de 134 subventions, pour les montants suivants :
- Au titre du Volet Tranquillité Publique et Prévention de la délinquance :
  - o 2 000 € à l'Association d'Aide aux Détenus (2AD)
  - o 600 € à l'Union Départementale des Associations Familiales du Doubs (UDAF)
  - o 500 € à Planoise Karaté Académie (PKA)
  - o 2 500 € à la MJC Palente-Orchamps
- Au titre du Volet Education, Parentalité Jeunesse :
  - o 18 100 € à l'Association PARI
  - o 10 000 € à l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)
  - o 600 € à la MJC Palente-Orchamps
  - o 300 €, 400 €, 1 000 € et 700 € à l'ADDSEA SPS
  - o 1 000 € à l'Université de Franche-Comté
  - o 1 500 € au Centre Régional d'Information Jeunesse
  - o 500 € aux Francas du Doubs
  - o 1 000 € à l'ASEP Besançon
  - o 1 500 € à la MJC Palente
  - o 500 € à CEMEA Bourgogne Franche-Comté
  - o 1 500 € à la MJC Clairs-Soleils
  - o 800 € à l'Antenne Petite Enfance
  - o 2 420 € à la Ville de Besançon
  - o 2 000 € à la Caisse des Ecoles de Besançon
- Au titre du Volet Sport
  - o 1 000 € à Besançon Boxe Academy
  - o 500 € et 1 000 € à l'ASPTT
  - o 1 500 € au Club Sauvegarde
  - o 1 500 € à l'Association Sportive les Orchamps Besançon
  - o 1 000 € à Ippon Karaté Shotokan (IKS)
  - o 500 € à Promo Sport Besançon Judo
  - o 500 € à Besançon Sporting Futsal
  - o 800 € à l'Olympique Besançon Rugby
  - o 500 € au Volant Bisontin
  - o 1 000 € à l'Oriental Team Besançon
  - o 1 750 € à Profession Sport Loisirs 25
  - o 500 € à Besançon Université Club Escrime (BUCE)
  - o 1 000 € au Dojo Franc-comtois
  - o 1000 € et 500 € à Handball Sport Mahorais 25 (HSM25)
  - o 1 000 € à la MJC Clairs-Soleils
  - o 750 € et 500 € à Besançon Académie Futsal
  - o 500 € à Doubs Sud Athlétisme
- Au titre du Volet Culture et Expression artistique
  - o 4 500 € au CAEM
  - o 10 000 € et 6 000 € à Juste Ici
  - o 10 000 € à Passe-Muraille
  - o 330 € à Hôphophop

- 500 € à la Compagnie Gravitation
- 1 005 € à l'Orchestre Victor Hugo Besançon
- 4 000 € à la Compagnie Teraluna
- 1 000 € à la MJC Clairs-Soleils
- Au titre du Volet Santé, Accès aux soins
  - 1 500 € à la Ville de Besançon – Direction Hygiène-Santé
- Au titre du Volet Accès aux droits sociaux
  - 2 000 € au Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles
  - 1 000 € à AC Agir contre le Chômage
  - 1 500 € et 4 000 € à la Mission Locale du Bassin d'Emploi de Besançon
  - 1 500 € à la MJC Palente-Orchamps
  - 2 000 € à CEMEA Bourgogne Franche-Comté
  - 750 € à la MJC Clairs-Soleils
- Au titre du Volet Accès à l'emploi, Insertion, accès à la formation et Développement Economique
  - . Soutien aux SIAE
    - 11 438 € à Blanchisserie Textiles Services
    - 24 342 € à Gare BTT
    - 3 388 € à Avili-Sinéo Besançon
    - 4 500 € au Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux
    - 8 890 € à TRI Quingey
    - 10 100 € à l'Association Jean Eudes
    - 25 000 € à Intermed
    - 1 470 € à Limpio
    - 9 300 € à Julienne Javel
    - 16 200 € aux Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion
    - 8 372 € à l'Association Patrimoine Insertion 25
    - 3 780 € à l'Association de la Brasserie Alternative de Planoise et de l'Espace
    - 9 810 € au Centre Omnisports Pierre Croppet
    - 63 000 € à la Régie des Quartiers
  - . Ateliers de mobilisation vers l'emploi et permanences emploi
    - 5 000 € et 16 000 € au Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux
  - . Accès à l'emploi des habitants des quartiers de la Politique de la Ville
    - 1 000 € et 7 500 € au Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux
    - 9 000 € à la Caisse Solidaire
    - 1 750 €, 27 000 € et 12 000 € à Réussite Emploi
    - 11 500 € à ARIQ BTP
    - 5 500 € la Mission Locale
    - 10 000 € à Panorama Etudes Formations Conseils
    - 5 660 € à l'Association pour le Développement de la Neuropsychologie Appliquée
    - 2 500 €, 4 000 €, 7 000 €, 12 500 € et 1 000 € à la Roue de Secours
    - 3 000 € et 2 000 € au Centre Régional d'Information Jeunesse
  - . Agir pour le développement économique des quartiers de la politique de la Ville de Besançon
    - 4 000 € et 1 000 € au Club Arcade
    - 5 000 €, 10 000 €, 3 500 € et 90 500 € à BGE Franche-Comté
- Au titre du Volet Logement, Habitat et Cadre de Vie
  - 15 000 € à Julienne Javel
  - 2 000 € à la MJC Clairs-Soleils
  - 57 050 € à Loge.GBM
- Au titre du Volet Lutte Contre les Discriminations et Egalité Femme-homme
  - 500 € à Besançon Boxe Academy
  - 1 000 € au Besançon Basket Club
  - 500 € à Promo Sport Besançon Judo
  - 500 € à Besançon Sporting Futsal
  - 1 500 € à FETE – Femmes Egalité Emploi
  - 500 € à l'Olympique Besançon Rugby
  - 9 000 € à Léo Lagrange Centre Est
  - 1 500 € et 2 000 € au Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)
  - 500 € à Planoise Karaté Academy
  - 500 € et 1 500 € Solidarités Femmes
  - 1 000 € à BGE Franche-Comté
  - 1 500 € à la Boutique du Conte
- Au titre du Volet Participation des Habitants et lien social

- 2 500 € à Arc en Ciel Orchamps-Besançon
- 500 € à l'Association des Autistes de Besançon
- 3 000 € à Tambour Battant
- 500 € à PARI
- 1 500 € à ALEDD
- 600 € et 1 200 € à l'Association Palente
- 1 500 € à Semons en famille
- 800 € à l'Association des habitants de Novillars
- 2 000 € à l'APIM
- 900 € à KAA7 Production
- 1 500 € à Radio Campus
- 2 000 € à la MJC Palente-Orchamps
- Au titre du Volet Valeurs de la République et citoyenneté
  - 500 € au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
  - 10 000 € à la Ville de Besançon – Direction Action Culturelle
  - 500 € à Planoise Karaté Académy
  - 1 000 € à France Victimes 25 Besançon
  - 4 000 € à la Maison de Quartier de Planoise
- Au titre du Volet Pilotage, Ingénierie, ressources et évaluations
  - 2 000 € à la MJC Palente-Orchamps
  - 1 500 € à la MJC Clairs-Soleils
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à :
  - signer les conventions annexées au rapport ;
  - prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 23 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Benoît VUILLEMIN, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Marie-Jeanne BERNABEU, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTKOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0 Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 9 - Anne BENEDETTO, Marie ETEVENARD, Loïc ALLAIN, Nicolas BODIN, Sébastien COUDRY, Olivier GRIMAITRE, Aurélien LAROPPE, Pascal ROUTHIER, Nathan SOURISSEAU*

☛ R. 18 - Convention pour la transmission d'informations relatives au parc locatif social avec l'Union sociale pour l'Habitat Franche-Comté

A l'unanimité, le Bureau autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de transmission d'informations relatives au parc locatif social de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole avec l'USH FC et l'AUDAB.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 24 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTKOWSKI, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0 Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 8 - Catherine BARTHELET, Lorine GAGLILOLO, Sébastien COUDRY, Marcel FELT, Gilbert GAVIGNET, Aurélien LAROPPE, Pascal ROUTHIER et Nathan SOURISSEAU*



**Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable**

↳ **R. 19 - Renouvellement de la convention avec le Club FACE**

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2021 et du PPIF 2021-2025 :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 8 000 € au Club FACE pour l'année 2021,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

*Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :*

*Pour : 32 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Marie ETEVENARD, Catherine BARTHELET, Christophe LIME, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Christian MAGNIN-FEYSOT, Olivier GRIMAITRE, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Serge RUTKOWSKI, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Frédérique BAEHR, Marcel FELT, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIÉ, Yves MAURICE*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

# Bureau

## Séance du 25 mars 2021

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, en visioconférence sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19

La séance est ouverte à 18H03 et levée à 18H24

### Etaient présents en visioconférence :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF (à partir du rapport 6), M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoît VUILLEMIN, Mme Marie ETEVENARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME, M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Serge RUTKOWSKI (à partir du rapport 2), M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR, M. Marcel FELT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIÉ, M. Yves MAURICE

### Etaient absents :

M. Fabrice TAILLARD

### Secrétaire de séance :

M. Yves GUYEN

**Communauté urbaine  
Grand Besançon Métropole**

**Procès-verbal**

**Bureau**

**Séance du jeudi 25 mars 2021**

*En visioconférence*

## ORDRE DU JOUR

<b>1<sup>ÈRE</sup> PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL</b>	6
<b>Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole</b>	6
Rapport n°1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du 11/02/2021	6
<b>Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics</b>	6
Rapport n°2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (25 mars 2021)	6
Rapport n°3 - Décision à prendre sur une demande de remise gracieuse dans le cadre d'une mise en débet de 2014 du régisseur de la régie relative aux aires d'accueil des gens de voyage	6
Rapport n°4 - Avenant n°1 à la convention de services communs GBM/SMSCoT	6
Rapport n°5 - Ajustements techniques rémunération d'agents en CDI	6
Rapport n°6 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement	7
<b>Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations</b>	7
Rapport n°7 - Subvention à l'association Festival de Caves	7
Rapport n°8 - BESANÇON ZAE Tilleroyes - Trépillot, zone rue Thomas Edison - Prix de cession et modalité de calcul	7
<b>Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport</b>	7
Rapport n°9 - Fonds d'aides aux écoles de musique : Attribution des subventions 2021, inférieures ou égales à 23 000 €	7
Rapport n°10 - Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles - Première session 2021	8
<b>Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique</b>	8
Rapport n°11 - Subvention à l'association Chemin des Sens	8
Rapport n°12 - Association ADIE- Soutien financier de Grand Besançon Métropole 2021	8
Rapport n°13 - Soutien 2021 - INTERMED	8
Rapport n°14 - AKTYA - Vie sociale - Participation dans une société commerciale	8
Rapport n°15 - Convention de partenariat 2021 destination vallée de l'Ognon	8
Rapport n°16 - Action Recherche Innovation : le projet RÉSEAUX	8
<b>Commission n°03 : Cohésion et solidarités, habitat, logement et Contrat de Ville</b>	9

Rapport n°17 - Contrat de Ville - Appel à projets 2021 - 1 <sup>ère</sup> Programmation _____	9
Rapport n°18 - Convention pour la transmission d'informations relatives au parc locatif social avec l'Union sociale pour l'Habitat Franche-Comté _____	9
<b>Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de vie et développement durable _____</b>	<b>9</b>
Rapport n°19 - Renouvellement de la convention avec le Club FACE _____	9

# Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

## Bureau Séance du jeudi 25 mars 2021

*Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.*

*La séance est ouverte à 18h03 et levée à 19h20.*

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Bonsoir à tous. Je vais vous transmettre une information. Je viens d'avoir un échange téléphonique avec Chantal CARROGER, la Directrice du CHU. Nous étions de nouveau ce matin avec le Préfet et un certain nombre de personnes sur la question de la situation sanitaire. Nous sommes dans une situation sanitaire extrêmement grave. Au vu des chiffres sur les autres territoires, par exemple sur les Hauts-de-France où en Seine-Saint-Denis, nous ne sommes pas sur ces niveaux. Pour autant, nous avons une caractéristique qui est que depuis la première vague, nous sommes sur un plateau haut. En réanimation, ils ne sont jamais parvenus à descendre sous un seuil considéré comme normal ou bas. Ils sont donc dans un état d'épuisement, voire en risque d'effondrement.

Le Préfet disait ce matin qu'il n'était pas possible d'avoir un CHU qui s'effondre sous la difficulté à renouveler le personnel en très grande tension. Je tenais à vous le dire. Cela signifie qu'il y a eu une demande pour que notre secteur soit considéré non pas par la hauteur des chiffres, par la situation connue depuis maintenant plusieurs mois, voire une année. Sur notre territoire, lors de la deuxième vague, nous avons eu deux fois plus de morts que lors de la première vague. Surtout, maintenant qu'en particulier nous avons eu une vaccination assez massive dans les EHPAD, nous voyons beaucoup moins arriver de personnes très âgées, même si la moyenne d'âge reste à 80 ans. Pour autant, nous nous retrouvons avec des patients très jeunes qui décèdent. Nous avons par exemple un décès d'une personne de 25 ans, ce qui montre que l'on peut être jeune et très atteint.

Le variant anglais est très contagieux et très dangereux. Il atteint donc énormément de monde et il tourne autour de 80 % sur notre territoire. Nous sommes à 14 % sur les variants sud-africains et brésiliens qui tapent eux-mêmes aussi très fort. Par ailleurs, vous avez vu des annonces diverses, en particulier, celle comme quoi il pourrait y avoir un gros vaccinodrome, comme cela a été dit dans L'Est Républicain, à Micropolis, mais pour l'instant, nous sommes en attente des doses. Je suis désolée de le répéter à chaque fois, mais pour l'instant, nous sommes tous capables d'augmenter le niveau de vaccination. La difficulté n'est pas dans l'organisation, mais dans l'accès aux doses, ce qui reste extrêmement difficile. Vous avez tous entendu dire que les personnes de plus de 70 ans pouvaient être vaccinées, ce qui sera effectif à compter de samedi.

En revanche, pour certains qui me l'ont demandé, nous sommes pour l'instant très bas en termes de nombre de doses que l'on nous attribue. Je n'ai pas le dernier effectif de doses, mais nous sommes encore sur un nombre assez bas, ce qui fait que nous parvenons difficilement à répondre à la demande des personnes inscrites sur nos bases.

Le Préfet pense que nous allons sans doute proposer de démultiplier les centres de vaccination dès que nous le pourrons, mais pour l'instant, nous n'avons pas les doses pour le faire. C'est aussi la raison pour laquelle les choses ne se font pas aussi rapidement que ce que l'on entend à la radio, alors que l'on en a un très grand besoin. Dès que nous aurons un peu plus de souplesse, je serai prête à discuter avec les uns et les autres pour améliorer cette situation et pour regarder comme déployer cette question de la vaccination sur notre territoire. Bien sûr, vous avez entendu dire qu'il était interdit d'être plus de 6 dans l'espace public. Je ne sais pas si ce sera le cas sur vos communes, mais à Besançon, ce sera extrêmement compliqué de maintenir cette situation, surtout avec les beaux jours qui arrivent. Nous serons donc dans des situations de plus en plus tendues. C'est pour

cela que face à la difficulté, la demande du milieu hospitalier est de passer en zone de confinement. Avez-vous besoin d'informations supplémentaires sur ces éléments ?

**Mme BARTHELET.-** Je voudrais juste remercier les services pour les envois réguliers. C'est très sympa, synthétique et bien fait. Merci beaucoup.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Merci. Par ailleurs, évidemment, nous avons une tension sur les écoles. Pour information, vous avez vu l'information comme quoi les enseignants pourraient accéder à la vaccination, sauf que nous ne savons pas quand cela pourra se faire. C'est une information qu'il faut toujours prendre avec beaucoup de pincettes. En effet, on nous annonce des choses, mais on ne connaît jamais exactement les dates du commencement des prestations.

**M. FELT.-** Je voudrais juste ajouter quelque chose qui me navre concernant la vaccination. Vous savez que les centres de médecine du travail, de santé au travail sont autorisés à vacciner. Ils sont d'ailleurs sollicités pour vacciner les salariés qui rentrent dans certaines catégories. Nous faisons des vaccinations deux fois par semaine. Tous les soirs, nous mettons des doses au lavabo.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Ce que tu dis est inquiétant. Veux-tu dire que la médecine du travail en jette ?

**M. FELT.-** Bien sûr.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Je vais le resigner à l'ARS, parce que ce matin, tout le monde a dit que ce n'était pas faisable. C'est donc peu probable.

**M. FELT.-** Si. Nous vaccinons depuis 15 jours.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Non, je veux dire qu'il est peu probable que tant de doses soient jetées. Or tu me dis que c'est le cas tous les jours.

**M. FELT.-** Le problème est que certains salariés s'inscrivent, ce qui est très bien, puisque cela leur permet de ne pas attendre, puisqu'ils remplissent certaines conditions, mais avec la panique qui s'est emparée de la population à cause de tout ce que l'on entend comme « conneries » ici et là, du type BFM, des gens se sont inscrits, mais ils ne viennent pas. C'est le problème. Que veux-tu faire avec les doses le vendredi soir ?

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Nous avons des listes de personnes qui attendent. Nous pourrions peut-être croiser les listes d'attente, et vous pourriez appeler les personnes qui attendent.

**M. FELT.-** Encore faut-il qu'elles répondent aux conditions ? C'est-à-dire avoir plus de 55 ans, être dans une situation de comorbidité, remplir certaines obligations. Cela étant, c'est possible. Je voulais simplement le signaler, parce que ce n'est pas sérieux.

Les salariés s'inscrivent, mais ils ne viennent pas. Vous voyez bien que les infirmières sont obligées de tirer le produit dans le flacon et quand le flacon est entamé...

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Tu parles bien de l'AstraZeneca.

**M. FELT.-** Oui.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Je vais en parler avec l'ARS pour voir si nous pouvons organiser quelque chose pour optimiser les doses.

**M. FELT.-** C'est certes limité, mais une dose à une personne, c'est très important.

**Mme BARTHELET.-** Les généralistes sont nombreux à travailler le samedi matin. Ils pourraient peut-être en bénéficier.

**M. FELT.-** Après, on est confronté à un problème juridique de transfert du vaccin, parce qu'à la santé au travail, on rentre dans certaines cases. Ce n'est pas la même chose que le généraliste ou le pharmacien. Je voulais simplement signaler cette anomalie.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Bien sûr. Il est bien évident qu'il doit y avoir des cas qui sévissent quelque part, mais nous essayons tous d'optimiser cette question, parce que c'est sûr que c'est catastrophique. J'en reparle et je reviendrais vers toi si quelque chose pouvait permettre d'optimiser. On ne sait jamais.

## 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

### Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Rapport n°1 - Désignation d'un secrétaire de séance -  
Approbation du procès-verbal de la séance du 11/02/2021

Je vous propose de commencer avec le premier rapport concernant la désignation du secrétariat de séance. Je propose que cela puisse être Yves GUYEN. Es-tu d'accord ?

**M. GUYEN.-** Oui, il n'y a pas de problème.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Très bien. Y a-t-il quelque chose à dire sur le procès-verbal de la séance du 11 février ?

Je sou mets au vote le rapport n°1. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie

### Commission n°01 : Relations avec les communes et avec la population et moyens des services publics

Rapport n°2 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (25 mars 2021)

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** S'il n'y a pas de question, je sou mets au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie. Faites-moi bien savoir si vous vous opposez. N'hésitez pas à m'interpeler.

Rapport n°3 - Décision à prendre sur une demande de remise gracieuse dans le cadre d'une mise en débet de 2014 du régisseur de la régie relative aux aires d'accueil des gens de voyage

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Nous ne sommes pas d'accord, parce qu'il était négligent, me dit Gabriel BAULIEU. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°4 - Avenant n°1 à la convention de services communs GBM/SMSCoT

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Avez-vous des questions ou des commentaires ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°5 - Ajustements techniques rémunération d'agents en CDI

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Avez-vous des questions ou des commentaires ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Merci.



Rapport n°6 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Avez-vous des questions ou des commentaires ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°06 : Rayonnement, aménagement du territoire, prospective et coopérations**

Rapport n°7 - Subvention à l'association Festival de Caves

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Avez-vous des précisions à demander ou des commentaires à faire ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Merci.

Je vais peut-être revenir en arrière sur la question de la culture. Il est vrai que sur cette question de la culture, je raisonne souvent au niveau de la mairie de la ville de Besançon. Vous savez que le milieu de la culture est très affecté, même très angoissé, parce qu'ils n'ont pas de réponse concernant l'année blanche pour les intermittents. J'ai souvent dit mon soutien à l'ensemble des personnels à la culture. Je n'en ai pas parlé à Michel JASSEY, je viens d'y penser à l'instant. Souhaitez-vous qu'il y ait un communiqué de presse pour indiquer notre soutien sur la question de la culture et le besoin que le gouvernement vienne les accompagner de façon spécifique, certains métiers passant dans les trous de la raquette ? Puis-je permettre d'ouvrir le débat ? Excusez-moi, je le fais de façon un peu improvisée. Bien évidemment, je vous soumettrai le texte, nous allons vous le faire passer. Seriez-vous contre ?

**M. JASSEY.-** On peut difficilement être contre. Bien sûr, il faut les soutenir.

**M. ROUTHIER.-** L'idée est bonne. Il ne faut surtout pas hésiter.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** D'accord. Je vous proposerai un texte que nous enverrons à la presse. Je crois qu'ils ont vraiment besoin de se sentir soutenus. C'est le minimum que nous puissions faire. Merci.

**M. GRIMAITRE.-** Pour l'élu à la Culture à la ville de Besançon que je suis, je ne vais pas te dire le contraire, mais je pense qu'il faudra aussi peut-être par la suite ne pas oublier tout ce qui concerne le sport. Je pense qu'ils seront aussi en difficulté, les fermetures se prolongeant. À un moment donné, il faut aussi penser à eux. Cela étant, il ne faut pas mélanger les deux sur le même communiqué, mais à l'avenir, je pense qu'un message en ce sens serait intéressant.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Très bien. Je vous remercie.

Rapport n°8 - BESANÇON ZAE Tilleroyes - Trépillot, zone rue Thomas Edison - Prix de cession et modalité de calcul

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Je pense qu'il n'y a rien de particulier. Avez-vous besoin de précision ? Je soumetts au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°07 : Proximité, santé, culture et sport**

Rapport n°9 - Fonds d'aides aux écoles de musique :  
Attribution des subventions 2021, inférieures ou égales à 23 000 €

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Cela correspond justement aussi à ce soutien. J'ai demandé à ce que l'on fasse une note pour regarder le soutien constant que nous avons sur nos politiques de culture pour aussi peut-être redire les choses.

Dans la presse, il est dit que certaines collectivités auraient baissé leur investissement et leur fonctionnement en matière de culture. Je voudrais juste rappeler que nous sommes dans le soutien, avec même des éléments exceptionnels. Sur ce rapport n°9, qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°10 - Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles -  
Première session 2021

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Michel, souhaites-tu intervenir ?

**M. JASSEY.-** Toutes les aides sont maintenues pour le moment.

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** C'est ce que nous indiquerons dans le communiqué de presse. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Merci.

**Commission n°02 : Innovation, attractivité, enseignement supérieur, économie, tourisme et numérique**

Rapport n°11 - Subvention à l'association Chemin des Sens

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°12 - Association ADIE- Soutien financier de Grand Besançon Métropole 2021

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Nous sommes là sur le domaine de l'économie. Avez-vous besoin de précision ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°13 - Soutien 2021 - INTERMED

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Avez-vous besoin de précisions ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°14 - AKTYA - Vie sociale - Participation dans une société commerciale

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Merci.

Rapport n°15 - Convention de partenariat 2021 destination vallée de l'Ognon

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Avez-vous des demandes de précision ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie. Sur ce Bureau, nous sommes vraiment sur des sujets de gestion.

Rapport n°16 - Action Recherche Innovation : le projet RÉSEAUX

**Mme LA PRÉSIDENTE.-** Certains auraient-ils besoin d'éléments de compréhension ou des précisions ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°03 : Cohésion et solidarités, habitat, logement et  
Contrat de Ville**

Rapport n°17 - Contrat de Ville -  
Appel à projets 2021 -  
1<sup>ère</sup> Programmation

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Avez-vous de précisions ou d'informations ? Pas particulièrement ? Je mets au vote. Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

Rapport n°18 - Convention pour la transmission d'informations relatives au parc locatif social avec l'Union sociale pour l'Habitat Franche-Comté

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

**Commission n°04 : Transition écologique et énergétique, qualité du cadre de  
vie et développement durable**

Rapport n°19 - Renouvellement de la convention avec le Club FACE

**Mme LA PRÉSIDENTE.**- Avez-vous des précisions à demander ou des commentaires à faire ? Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

***Examen des rapports  
qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté***

Je vous remercie beaucoup, sauf si vous avez d'autres éléments ou questions. Je vous remercie. À très bientôt.

*La séance est levée.*